



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-007

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2019

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-01-03-011 - Arrêté de délégation de signature pris au titre de l'article R. 6147-10
du Code de la santé publique - Hôpitaux universitaires Paris - Sud (9 pages)

Page 3

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-01-03-011

Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé
publique - Hôpitaux universitaires Paris - Sud

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté n°2018-12

La directrice des Hôpitaux universitaires Paris - Sud

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 20122114-0001 du 1^{er} août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu les arrêtés de la Directrice générale du Centre national de gestion (CNG) en date du 31 juillet, 1^{er} et 8 août 2012 relatifs au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel des directeurs de groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté ANADDG 2018 – 12 0001 nommant **Mme Martine ORIO**, Directeur de Classe Exceptionnelle, directrice par intérim du GHUPS à compter du 07 décembre 2018,

Vu l'arrêté du CNG en date du 10 novembre 2015 nommant **Monsieur Denis DUCASSE**, sur l'emploi fonctionnel d'adjoint au directeur du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Sud, à compter du 30 novembre 2015.

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée à **M. Denis DUCASSE**, Directeur du groupe hospitalier adjoint, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier Antoine Béclère – Bicêtre – Paul Brousse, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006.

1.2 DIRECTION DE SITE :

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 Site Antoine Béclère

Mme Marie LAJOUX, Directrice du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **Mme Marie LAJOUX**, Directrice du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Mme Marie LAJOUX** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Antoine Béclère, à :

- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable
- **M. Guillaume LARIVIERE-VILLA**, Adjoint au directeur chargé des ressources humaines
- **Mme Khadidja KARADENIZ**, Directrice des soins

1.2.2 Site Bicêtre

Mme Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Mme Agnès LESAGE** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Bicêtre, à :

- **M. Nabil JANAHA**, Adjoint à la Directrice chargée des affaires financières, responsable des recettes, du contrôle de gestion et la recherche,
- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable,

1.2.3 Site Paul Brousse

Mme Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Mme Elisabeth GUILLAUME** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Paul Brousse, par intérim, à :

- **M. Jean François SICARD**, Directeur- adjoint chargé des ressources humaines,
- **M. Guillaume LARIVIERE-VILLA**, adjoint au directeur chargé des ressources humaines

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- **M. Jean François SICARD**, Directeur adjoint chargé des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F4, G1, G2, G3, G 30, H et J1
- **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice adjointe chargée des affaires médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B17, B18, F, G (à l'exclusion de G4, G5 et G6), H, I et J1
- **N.** Directeur -adjoint chargé de la qualité-gestion des risques et droits des patients, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F1, H3 et I
- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et H1
- **N.** Directeur-adjoint chargé de la direction des investissements et des services techniques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, E, F5, G31 et H1
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, G3, G4, G5, G6, G28, H et J1,
- **Mme Marie-Françoise DOVAL**, Coordonnatrice générale des soins, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B26, G1 et G2, G28, H2, H4, H5 et K,
- **N.**, chargée de la Direction de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.
- **Mme. Nathalie PICQUET**, Directrice -adjointe chargée des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E

En cas d'empêchement de **M. Jean François SICARD**, Directeur adjoint chargé des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Guillaume LARIVIERE-VILLA**, Adjoint au Directeur chargé des ressources humaines pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F4, G1 et G2
- **Mme Sophie BERNARDEAU**, Référente RH site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), G1 et G2
- **M. Denis GUITTEAUD**, Référent RH site Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), G1 et G2
- **Mme Alexandra BAUDIFFIER**, Référente RH site Paul Brousse, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), G1 et G2
- **Mme Muriane LOUIS THERESE**, Responsable gestion-paie Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), G1 et G2
- **M. Léonard WENDLING**, Responsable du Département mouvements des personnels et suivi du budget pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30 et B40), G1 et G2
- **Mme Marie-Christine MULOWA**, Responsable du Département relations sociales et conditions de travail pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, G1, G2 et G3
- **Mme Nathalie CROQUELOIS**, Responsable de formation, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26

En cas d'empêchement de **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice adjointe chargée des affaires médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Justine KOOB**, adjointe chargée de l'offre de soins et des coopérations territoriales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6 et G8), H et I
- **M. Pierre PERES**, Responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F4, G (à l'exclusion de G3, G4, G5, G6, G7, G8, G9, G31, G32) et H (à l'exclusion de H3)
- **Mme. Esther BEAUDOIN**, Adjoint des cadres pour matières énoncées à l'article 1 paragraphe G31, G32 et G35

En cas d'empêchement de **N**, Directeur adjoint chargé de la qualité-gestion des risques et droits des patients, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donné à :

- **Mme Nicoise CHALUS**, Chargée des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F, H3 et I
- **M. Jean-Jacques KELLER**, Chargé de mission, Conseiller juridique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F, H3 et I

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Niccolo CURATOLO**, Pharmacien chargé des opérations

En cas d'empêchement de **N**, Directeur adjoint chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Denys-Xavier PATUREL** Adjoint au Directeur, chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G31 et E
- **Mme Sophie DERAMAT**, Adjointe au Directeur, chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- **M. Tom DARIN**, Responsable du département sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **M. Christian DUBOIS**, Chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **M. Charles CHAVANT**, Chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
- **M. Victor ALMEIDA**, Chargé de sécurité pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5

En cas d'empêchement de **Mme. Nathalie PICQUET**, Directrice-adjoint chargée des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Eric ADNET**, ingénieur-en chef chargé de la direction technique informatique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- **Mme Nadine PRUNENEC**, chargée de mission, directrice des projets informatiques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Nabil JANAHA**, Adjoint à la Directrice chargée des affaires financières, responsable des recettes, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, G28 et H
- **M. Benjamin PAULOT**, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6 et H
- **Mme Maurine BROUARD**, Responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, H2 et H3
- **Mme Séverine ROBERT**, Responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H
- **Mme Pascale LECOINDRE**, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Nathalie COULON**, Responsable des admissions et frais de séjours à Paul Brousse pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Brigitte TENIN**, Responsable des admissions, frais de séjours d'Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **Mme Jacqueline NARDONE**, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3

- **Mme Laurence HABERT**, Responsable des traitements externes du site Antoine Bécère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- **M. José VENTADOUR**, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3

En cas d'empêchement de **Mme Marie Françoise DOVAL**, Coordinatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Hadjila LEROUGE**, Directrice adjointe des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G1 et G2, H2, H5 et K1,
- **Mme Khadidja KARADENIZ**, Directrice adjointe des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G1 et G2, H2, H5 et K1,

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

En matière de contrats et de conventions

- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice des affaires médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme. Nathalie PICQUET**, Directrice adjointe chargée des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de **N.**, chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Denys-Xavier PATUREL**, Adjoint au Directeur chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **Mme Sophie DERAMAT**, Adjointe au Directeur chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **Mme Agnès WOELFFEL**, Responsable du Département Administratif et Financier de la DIST, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de **Mme. Nathalie PICQUET**, Directrice-adjoint chargée des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Eric ADNET**, ingénieur-en chef chargé de la direction technique informatique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- **Mme Nadine PRUNENEC**, chargée de mission, directrice des projets informatiques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Chrystelle DOLMEN**, Responsable du service des achats du groupe hospitalier, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Nabil JANAH**, Adjoint à la Directrice chargée des affaires financières, chargé des recettes, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
- **M. Benjamin PAULOT**, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
- **Mme Maurine BROUARD**, Responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
- **Mme Séverine ROBERT**, Responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2

En cas d'empêchement de **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice adjointe chargée des affaires médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Justine KOOB**, Adjointe chargée de l'offre de soins et des coopérations territoriales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **M. Pierre PERES**, Responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme Laurence RAHAL**, Adjointe au responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme. Esther BEAUDOIN**, Adjoint des cadres pour matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjoint chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice-adjointe chargée des affaires médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- **M. Jean-François SICARD**, Directeur-adjoint chargé des ressources humaines, par intérim, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,

En cas d'empêchement de **M. Guillaume ECKERLEIN**, Directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Niccolo CURATOLO**, Pharmacien chargé des opérations, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Lucie ROUSSEL**, Chargée de mission, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Laurence CHARTIER**, Responsable du Bureau de l'économat et des fournisseurs, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Chrystelle DOLMEN**, Responsable du service achats du groupe hospitalier, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- **Mme Anne Claire HARDOUIN**, Responsable restauration Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
- **Mme Virginie KERGUIGNAS**, Responsable Ecologie hospitalière, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1.

En cas d'empêchement de **N.** chargé de la direction des investissements et des services techniques, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Denys-Xavier PATUREL**, Adjoint au Directeur chargé des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10

- **Mme Sophie DERAMAT**, Adjointe au Directeur chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- **Mme Agnès WOELFFEL**, Responsable du département administratif et financier de la DIST, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10

En cas d'empêchement de **Mme. Nathalie PICQUET**, Directrice adjoint chargée de la direction des systèmes d'information ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Eric ADNET**, ingénieur-en chef chargé de la direction technique informatique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- **Mme Nadine PRUNENEC** chargée de mission, directrice des projets informatiques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10

En cas d'empêchement de **Mme Agnès LESAGE**, Directrice adjointe chargée des affaires financières, du contrôle de gestion et la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **M. Nabil JANAH**, Adjoint à la Directrice chargée des affaires financières, responsable des recettes, du contrôle de gestion et la recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- **M. Benjamin PAULOT**, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **Mme Maurine BROUARD**, Responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **Mme Séverine ROBERT**, Responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- **Mme Maryse LE MEUR**, Responsable de la régie du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10
- **Mme Laurence HABERT**, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Nelly RIGOLE**, Responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10.
- **Mme Nathalie COULON**, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Jacqueline NARDONE**, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Brigitte TENIN** Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **Mme Pascale LECOINDRE** Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- **M. José VENTADOUR**, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6

En cas d'empêchement de **Mme Elisabeth GUILLAUME**, Directrice adjointe chargée des affaires médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- **Mme Justine KOOB**, adjointe chargée de l'offre de soins et des coopérations territoriales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- **M. Pierre PERES**, Responsable du personnel médicale du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- **Mme Niçoise CHALUS**, Chargée des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative notamment ceux figurant au paragraphe H de l'article 1 et article 3 à :

- L'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 3 du présent arrêté,

- **Administrateurs de garde en Premier**

- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital
- Mme Florence FAVREL-FEUILLADE, Directrice d'hôpital
- Richard FIZAINE, Directeur d'hôpital
- Elisabeth GUILLAUME, Directrice d'hôpital
- Nabil JANAHA, Directeur d'hôpital
- Justine KOOB, Directrice d'hôpital
- Guillaume LARIVIERE-VILLA, Directeur d'hôpital
- Marie LAJOUX, Directrice d'hôpital
- Agnès LESAGE, Directrice d'hôpital
- Jean-François SICARD, Directeur d'hôpital
- Olivier TRETON, Directeur d'hôpital

- **Administrateurs de garde en Deuxième**

-

- Elodie BAU, Attachée d'Administration Hospitalière
- Maurine BROUARD, Attachée d'Administration Hospitalière
- Jean-Pierre CARLIER, Attaché d'Administration Hospitalière
- Nicoise CHALUS, Attachée d'Administration Hospitalière
- Frédérique DUCHESNE, Attachée d'Administration Hospitalière
- Fabienne GILBERT, Adjointe des cadres hospitaliers
- Sophie GOULFIER, Attachée d'Administration Hospitalière
- Lina GUERS, Attachée d'Administration Hospitalière
- Denis GUITTEAUD, Attaché d'Administration Hospitalière
- Khadidja KARADENIZ, Directrice des Soins
- Hadjila LEROUGE, Directrice des Soins
- Diane LEVY, Attachée d'Administration Hospitalière
- Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers
- Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière
- Michelle MONTEIL, Adjointe des cadres hospitaliers
- Marie-Christine MULOVA, Attachée d'Administration Hospitalière
- M. Pierre PERES, Attaché d'Administration Hospitalière
- Isabelle ORENGA, Attachée principale d'Administration Hospitalière
- Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers
- Mme Catherine SUQUET, Cadre sup IDE
- Léonard WENDLING, Attaché d'Administration Hospitalière
- Agnès WOELFFEL, Attachée d'Administration Hospitalière

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté n° 75-2016-05-17-015. HUPS de délégation de signature du 10 juillet 2018 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

La Directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Kremlin Bicêtre, le 03 janvier 2019

Martine ORIO
Directrice par intérim du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Sud